



## COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

### Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 29 janvier 2022

**Clubs présents** : Audincourt (Murielle Bernier), Belfort (Marie Stoeffler), Besançon (Frédéric Bartier), Besançon SPT (Pierrette Deschaseaux), Chaffois (Monique Cuinet), Dole (Bernard Gendre), Gray (Christophe Comte), Lons le Saunier (Josiane Bourgeois et Colette Hermelin), Morteau (Monique Michel), Parcey (François Cortot), Pontarlier (Alain et Chantal Girod), Vesoul (Etienne Pentecôte), Valentigney (Anne Albini) et Villers le Lac (Claudine Mottet).

**Clubs excusés** : Rang, Réchésy, Vesoul-Marteroy.

**Membres du bureau présents** : Anne Albini, Murielle et Pascal Bernier et Claude Boucard

**Membres du Bureau excusés** : Corinne Fauvet, Patrick Zatti.

### 1. Fonctionnement du bureau régional

**Anne ALBINI** : Présidente, déléguée classique, arbitrage, communication et promotion

**Claude BOUCARD** : Trésorière, gestion des licences, Sigles

**Murielle BERNIER** : Secrétaire, courriers d'information des compétitions et mise à jour des documents

**Pascal BERNIER** : Secrétaire adjoint, responsable BOISSOR, suivi de l'arbitrage et des compétitions (ronde, mise en forme des résultats...)

**Patrick ZATTI** : Délégué scrabble scolaire

**Corinne FAUVET** : Commande d'Avertissements et divers

Le bureau s'est réuni par visio le 29 novembre 2021.

### 2. Informations comité

#### - Clubs

Claude nous présente un tableau récapitulatif avec le nombre de licenciés par club.

Les chiffres montrent une baisse du nombre de licenciés de 20 % par rapport à 2020. On constate néanmoins une inversion de la courbe avec une augmentation de 362 à 381 licenciés entre septembre 2021 et fin janvier 2022.

Voir fichier joint.

Anne nous incite à maintenir notre activité, l'essentiel étant de garder une bonne ambiance dans les clubs et surtout un contact ininterrompu avec les joueurs qui n'ont pas renouvelé leur licence cause COVID.

Claude remercie les clubs qui remplissent les fiches de trésorerie avec l'ordinateur. Elle rappelle que la procédure figure sur le site régional rubrique « comité » puis « le coin des trésoriers ».

Anne nous demande de renseigner 2 contacts par club pour l'envoi des infos, car en cas d'indisponibilité de l'un, l'autre peut prendre le relais et avoir les informations.

### - Matériel

Liste du matériel qui reste la propriété du comité :

4 ordinateurs, Anne, Claude, Murielle et Patrick.

2 grands tableaux : 1 à Dole et l'autre à Pontarlier

2 kakémonos : Dole

Horloges de scrabble classique : 20 au total dont 4 ou 5 à Pontarlier

Jeux de classique : 6

Boîtes de 4 jeux : 2 à Gray, 3 à Chaffois et un certain nombre à Vesoul ?, délégué scolaire ( ?)

Petits tableaux : délégué scolaire ( ?)

Une sono portable

### - Tournois

Un document est à nouveau distribué à chaque club afin d'aider ceux qui en ont besoin, dans l'**organisation** d'une compétition (doc joint).

Anne nous conseille de prévoir un ordinateur de secours lors de chaque compétition (le comité en possédant 4, le club organisateur peut demander à l'une des personnes ci-dessus d'en apporter un, si besoin) et de bien penser à désactiver les mises à jour, pour ne pas être embêté durant une compétition :

« **Paramètres** » puis « **mises à jour et sécurité** » puis « **suspendre les mises à jour** ».

Murielle se charge de réaliser les **affiches** des compétitions faites au niveau du Comité (mais pour les TH3, c'est le club organisateur qui doit la lui envoyer), puis elle communique à l'ensemble des clubs du comité ces infos. La secrétaire renverra ensuite cette pub **uniquement aux clubs du comité**. Pour les TH3, la communication externe aux clubs du comité relève du club organisateur

Concernant l'envoi des résultats avec **Sigles**, Claude constate qu'elle reçoit encore des tables sans renseigner le nom du Club, ce qui lui complique la tâche pour la fusion des résultats des épreuves par centre. Elle demande que soient vérifiés les tableurs et ce, jusqu'à leur dernière ligne.

**Tout paiement de redevance ou autre doit être accompagné de sa fiche de trésorerie dûment remplie (doc joint) et du justificatif (exemple feuille de résultat final d'une compétition).** Il n'est pas concevable que Claude reçoive des post it sur les chèques !

Le bilan de la **semaine de simultanés d'octobre 2021, à Evasion Tonique à Villers le Lac (groupe Ternélia)** est très satisfaisant. Claude et Murielle ont eu plaisir à animer ensemble cette semaine.

Murielle remercie Claude pour son investissement.

Le comité a obtenu la gratuité pour les hébergements de Claude et Murielle. Régulièrement, 20 à 25 joueurs ont disputé les 3 parties proposées quotidiennement.

Le bilan financier de la semaine (incluant la qualif VDR) fait ressortir un bénéfice de 366 €.

Excellent retour des participants. Les joueurs venant de loin, ont apprécié de pouvoir jouer cette qualif à Villers le Lac.

Anne a été contacté par VTF Jura, elle prendra contact avec eux prochainement, mais nous ne pouvons pas faire 2 semaines de simultanés dans des lieux différents sur une même semaine.

Pour les **épreuves par centre**, Anne demande si possible d'ouvrir un centre dans chaque département afin de permettre à un maximum de joueurs de participer, sachant que les clubs nord Franche-Comté peuvent être considérés comme une entité.

- **Arbitrage**

Question d'Etienne PENTECOTE : Le triple arbitrage est-il prévu au niveau fédéral ?

Anne lui répond que non, ce terme n'apparaît dans aucun texte officiel, mais il peut se pratiquer si le directeur du tournoi le juge nécessaire. Auquel cas, il doit annoncer aux joueurs qu'il pourra y avoir des modifications de score suite à ce dernier.

Anne demandera à la fédé que le recours au triple arbitrage soit intégré dans les textes fédéraux et que ce soit acté dès la saison prochaine.

Le triple arbitrage peut également être pratiqué sans modification de score, auquel cas il est juste support à de la formation.

Question d'Etienne PENTECOTE : Dans quelle mesure la commission d'arbitrage d'un tournoi concerné par le TA est-elle consultée en cas de modification de score par l'arbitre désigné par ce TA ?

Anne répond qu'un joueur concerné par une modification peut tout à fait demander la commission d'arbitrage, tout en rappelant qu'elle n'intervient pas dans des problèmes liés au règlement (ex mot faux, pénalité, avertissement...), mais essentiellement dans des problèmes de graphie ou plusieurs interprétations sont possibles.

Le TA effectué lors de la phase 2, s'est déroulé dans les règles citées ci-dessus et tous les bulletins avec modification ont été scannés et communiqués aux clubs des joueurs concernés. Aucun ne comportait plusieurs interprétations.

Anne remercie les clubs de Besançon et Chaffois pour leurs formations à l'arbitrage. Le comité a également mis en place une formation d'arbitrage début novembre, qui a vu la présence de 2 jeunes de Réchésy et une formation Sigles qui a dû être réduite à une demi-journée suite à un imprévu. Néanmoins, cela a permis aux personnes présentes de redécouvrir, de se rassurer ou de découvrir le logiciel.

En club, il serait souhaitable de temps en temps que les ACC ou AR remplissent des bulletins d'avertissement, dans le cadre de la formation à un niveau local, pour qu'ils soient plus à l'aise lorsqu'ils œuvrent en compétition. Un double arbitrage, dans ce cas peut également être fait en différé à titre de formation. Il est important d'utiliser le codage qui a été mis en place au sein du comité et qui apparaît sur les bulletins d'avertissement et sur les feuilles de DA (les documents ont été recommandés à l'ensemble des clubs après le CA), pour une meilleure compréhension de tous.

La liste des arbitres régionaux a été mise à jour (doc joint). Anne rappelle qu'un arbitre régional doit être disponible, doit accepter de se déplacer dans le comité et pas uniquement sur son secteur géographique. En Franche-Comté, il doit être capable d'arbitrer 15 joueurs dans les séries 4 et 50 en double arbitrage et avoir une certaine aisance en informatique, même s'il n'est jamais interdit de demander de l'aide à son voisin, bien au contraire ! Cela n'empêche pas pour autant un arbitre de club de se proposer à l'arbitrage d'une compétition hors de son secteur s'il le souhaite. Il est d'ailleurs rappelé que la différence entre un arbitre de club et un arbitre régional ne concerne pas du tout la qualité de l'arbitrage. Il est important également dans les clubs, lorsqu'il y a un doute sur un bulletin, même si ce n'est pas en compétition, de contacter Anne pour en discuter. Le délégué à l'arbitrage est une personne ressource qui est là pour apporter des réponses à nos interrogations et un certain nombre d'arbitres le font régulièrement. C'est cela qui nous fera tous progresser, alors il ne faut pas hésiter !

Pascal souhaite qu'un arbitre qui vient sans imprimante prévienne le club organisateur à l'avance et connaisse la procédure (voir site comité et la procédure a été montrée lors du CA) pour imprimer son tableur sur un ordinateur voisin connecté à une imprimante.

Les ramasseurs ne doivent pas collecter les bulletins et en même temps donner les avertissements.

#### - AssoConnect

Le comité au niveau de la présidence et de la trésorerie, ainsi que 6 clubs (Belfort, Besançon R03, Chaffois, Gray, Pontarlier et Valentigney) ont suivi les formations à distance puisque la Franche Comté était comité testeur.

Globalement, ceci ne représente pas un grand intérêt : peu de clubs seront intéressés par la partie comptabilité. La partie la plus intéressante est la messagerie, qui permet de faire des tris sélectifs très pratiques et très simplement. Sachant que la base de données fédérale n'est pas à jour, son utilisation n'est guère concluante. Le comité a fait l'essai d'une prise de licence par AssoConnect, mais il n'y a eu aucune prise en compte au niveau fédéral, donc on ne peut pas dire que ça va faciliter le travail des clubs et comités. Pour que ça fonctionne il faut que l'ensemble des niveaux soient réactifs, ce qui n'est pas le cas.

Les membres aimeraient savoir le coût de cette opération, la question sera posée en CA fédéral.

Le comité se prononce contre la poursuite avec le module AssoConnect.

#### - Parties en visioconférence

Murielle demande la possibilité d'ouvrir une séance comité un soir et un après-midi par semaine et que l'abonnement de 190 euros soit pris en charge par le comité. Ceci afin de permettre aux joueurs qui ne vont pas trop en club de pouvoir se retrouver par l'intermédiaire de Zoom.

Après divers échanges, le CA se prononce défavorablement. Certains clubs craignent la concurrence avec le présentiel et reconnaissent que si cela avait un sens durant le confinement, actuellement ce n'est pas nécessaire. Néanmoins, rien n'empêche un club d'assurer des séances par visio.

#### - Site

Nous ne communiquerons sur le site que le décès de joueurs qui sont licenciés lors de la saison, afin de ne pas se transformer en rubrique nécrologique.

### 3. Informations fédérales

Un conseil d'administration fédéral a lieu le dimanche 30 janvier 2022. Anne nous communiquera les informations essentielles après ce dernier.

### 4. Sélections pour CDF

Lors du championnat régional, en plus du 1<sup>er</sup> S2, S3, S4 qualifiés pour le CDF individuel, du 1<sup>er</sup> S5 et S6 qualifiés pour le CDF Promotion, Anne propose de qualifier également le 1<sup>er</sup> VDR pour le CDF VDR, sauf s'il l'est déjà par une autre voie.

**Soumis au vote : OUI à l'unanimité.** Valable dès le CR du 6 février 2022.

Compte tenu du faible nombre de licenciés jeunes en France (145 annoncés lors de la réunion avec la DNSJS) dont 37 au sein du comité), la sélection franc-comtoise permettra à chaque club d'être représenté. Chaffois propose 3 jeunes, dont un jeune déficient visuel pour lequel nous demanderons la prise en charge à la fédération d'un accompagnant. Monique contactera assez rapidement la famille pour savoir s'il vaut mieux que ce soit elle ou la maman qui soit l'accompagnant. Pontarlier propose 2 jeunes qui ont déjà participé à 2 compétitions. Ces propositions sont acceptées. Pour le club de Réchésy, 4 places sont disponibles et pour le club de Vesoul Marteroy, 3 places. Patrick Zatti et Isabelle Valdenaire accompagneront le groupe s'ils en sont d'accord. Nous aurions donc 12 jeunes qualifiés.

Il en coutera 130 euros par jeune pour l'hébergement, dont 100 euros seront à la charge des familles, sachant qu'ils peuvent bénéficier d'aide des clubs ou structures d'accueil. Le transport est pris en charge par le comité pour ceux qui voyageront avec le groupe.

Il est rappelé qu'il ne faudra pas hésiter à demander une aide au niveau fédéral pour des familles qui pourraient être en difficulté.

## **5. Calendrier 2022 – 2023**

- Dimanche 25 septembre - AG Comité à Lons
- Dimanche 2 octobre - CD 25 à Chaffois
- Dimanche 9 octobre – TH 3 Audincourt
- Samedi 15 Octobre- Qualif VDR
- Samedi 5 novembre – Phase 1
- Dimanche 27 novembre – Phase 2
- Samedi 3 décembre – Simultané mondial de blitz
- Dimanche 11 décembre – Phase 3
- Samedi 14 janvier 2023 – Simultané mondial
- Dimanche 22 ou 29 janvier 2023 – TH3 Besançon
- Dimanche 5 février 2023 - CD 70 : Gray
- Dimanche 19 mars 2023 – Qualif Interclubs
- Dimanche 26 mars 2023 – TH3 Pontarlier
- Dimanche 23 avril 2023 – Semi Rapide
- Dimanche 18 ou 25 juin 2023 – TH 3 Villers.

Dates à préciser ultérieurement :

- CD 90 - Belfort
- CD 39 – Dole
- CR en Paires à Chaffois.

Fin du CA à 18H

La secrétaire, Murielle BERNIER